

Département de Physique



Paris, le 06 novembre 2013

## **Travaux CPER**

**1 Installations du chantier et planning**

**2 Points techniques**

# 1 Installations du chantier et planning

-**M0**: Signature de l'ordre de service, 22 juillet 2013

-**M2**: Démarrage des travaux, 23 septembre 2013.

\* Il a été reporté dans l'attente du dossier GN13.

L'ENS a déposé le dossier GN13 le 22/10/2013 à la préfecture de Paris.

\* *En principe, le retard dans le démarrage des travaux ne devrait pas avoir des conséquences sur:*

- *Le début des travaux des phases suivantes.*

- *La fin des travaux de la phase 1 (Local stockage produits chimiques et Aménagement locaux techniques: Sous station chaufferie, Salle compresseur d'air, 2 Groupes froids, Salle serveurs, Cour anglaise) et de la phase 2 (Réaménagement R+3 et R+4 Lhomond et Création de l'ascenseur et des trémies ).*

-**M21**: Fin des travaux, 22 avril 2015

-Installation du lift de chantier fini.



-Cette semaine, Bouygues Bâtiment prépare le désamiantage du niveau R+4 Lhomond (combles) qui commencera à partir de la semaine du 12 au 15 novembre 2013.

\* La circulation entre l'ascenseur et le monte-charge sera condamnée cette semaine.

Les extincteurs et les bloc-portes seront déposés par Bouygues à l'extérieur de la zone confinée.



-Phase 4 (Réaménagement du niveau R+4 Erasme) des travaux CPER :

\* Visite d'état des lieux de libération des locaux de la terrasse Erasme R+4 le **mardi 19/11/2013 à 14h00.**

Le Maître d'œuvre (MOE) a rédigé un compte-rendu avec la liste des locaux de cette zone que sera transmis à Bouygues Bâtiment, et ensuite à l'ENS.



\* Démarrage des travaux de la phase 4 **le vendredi 22/11/2013.**

# 1 Installations du chantier et planning



-Bouygues Bâtiment a transmis un planning et un calendrier recalé au MOE qui est en train de l'analyser.

-Bouygues Bâtiment a transmis les plans d'installation de chantier (PIC) par phase (en détaillant les installations (WC, loge, etc.) ainsi que les circulations extérieures et intérieures pour les utilisateurs) au MOE qui est en train de l'analyser.

-Le protocole du sondage dans la structure en R+3 sera fini prochainement et transmis à l'avance.

## 2 Points techniques



### ***-Demandes d'accès.***

Lors de la réunion de chantier du 29 octobre 2013, les dernières remarques sur le protocole d'accès ont été faites. Bouygues Bâtiment rédige le projet de protocole.

***-La téléphonie du monte-charges*** sera rétablie par Bouygues Bâtiment et le CRI sera contacté afin de savoir sur quelle ligne le faire.

### ***-Bidons d'hélium et d'azote.***

Une réunion avec les interlocuteurs du Dpt. Chimie et le Maître d'œuvre sera faite courant de la semaine prochaine afin d'étudier le cheminement proposé par Bouygues Bâtiment (via du 18 Lhomond et le jardin) pour transporter les bidons à partir du M8 (mars 2014).

-Bouygues Bâtiment étudie une solution d'accès à ***l'armoire informatique*** situé à proximité de L276.

### ***-Démolition R+4 Erasme.***

Bouygues Bâtiment établira un protocole pour la démolition de ce niveau contenant un détail sur les protections qui seront mises dans les locaux de R+3.

## 2 Points techniques



### **-Armoire réseau de la salle L055.**

Bouygues Bâtiment doit garantir la continuité du service: lors des travaux de démolition, le dévoiement de la fibre optique entre L055 et L265/L267/L269a-c est à la charge de l'entreprise.

### **-Salle serveurs temporaire ES145 et ES145.**

Bouygues Bâtiment va procéder au désamiantage de cette pièce:

- Enlèvement des dalles amiantes .
- Installation d'un coffrage pour la gaine de ventilation.
- Nettoyage du sol, par exemple, par encapsulation.

Le planning des travaux dans cette pièce est en cours de recalage. Fin de travaux provisionnel: décembre 2013.

### **-Consignation des réseaux.**

Le MOE, La Soderec et l'ENS ont demandé à Bouygues Bâtiment de transmettre très, très rapidement les fiches de consignation des réseaux de la zone travaux R+4 Erasme (Phase 4).

## 2 Points techniques



### ***-Déplacement des équipements CVC de la terrasse Erasme.***

- \* Le MOE demandera à Bouygues Bâtiment de réaliser un constat de bon fonctionnement des équipements à déplacer. Ce constat sera fait avec l'ENS.
  
- \* Le déplacement des équipements est à la charge de l'entreprise (compris dans le marché).
  
- \* Bouygues Bâtiment a confirmé que ce déplacement sera réalisé en plusieurs étapes et qu'il ne démarrera pas le jour même du début des travaux.
  
- \* Bouygues Bâtiment transmettra:
  - Un planning détaillé.
  - Les plans de repérage des appareils.
  - Les nouveaux lieux d'emplacement.
  - La durée des coupures électriques.
  
- \* Bouygues Bâtiment prépare le protocole de remplacement des climatisations actuelles par des appareils mobiles pendant le transfert des équipements.

